



LE 30 JUILLET 2009

À une séance extraordinaire du conseil municipal tenue au lieu habituel des délibérations, jeudi, le 30 juillet 2009 à 17 h, à laquelle sont présents:

M. Jean-Martin Cliche, conseiller
Mme Claudine Paré, conseillère
M. Serge Labonté, conseiller
M. Jean-Robert Fortin, conseiller

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de M. Henri Cloutier, maire.

Également présents : Mme Johanne Gagnon, greffière et directrice générale adjointe

Absences motivées : M. Yvan Larouche, conseiller
M. Serge Simard, conseiller
M. Roch Lemieux, directeur général et trésorier

PÉRIODE DE QUESTIONS # 1

. Aucune

4459-300709 **ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Labonté et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Madame la conseillère Claudine Paré qu'il y aura présentation à une séance ultérieure d'un règlement décrétant l'achat d'un hôtel de ville comportant une dépense et un emprunt n'excédant pas 1 125 000 \$ remboursable en vingt (20) ans.

PÉRIODE DE QUESTIONS # 2

. Aucune

4460-300709 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Robert Fortin et résolu unanimement que cette séance soit levée à 17 h 10.

Henri Cloutier
Maire

Johanne Gagnon, greffière et
directrice générale adjointe